

Cabotage : les atouts du gaz naturel

Le Bureau de promotion du short shipping (BP2S) est intervenu, lors d'une conférence, pour évoquer l'intérêt du gaz naturel liquéfié face aux nouvelles obligations dans le domaine des émissions.

« À l'horizon 2015, les rejets soufrés devront être inférieurs à 0,01 % au lieu de 1 % aujourd'hui, explique Fabien Becquelin, porte-parole de BP2S. Cette norme va s'appliquer en Baltique, en mer du Nord, en Manche, en mer Blanche et dans les eaux américaines. La solution sera de passer au diesel non soufré, au gaz naturel ou à toute autre source alternative. » Cette démarche écologique pose une autre question : si l'on augmente

le prix du transport maritime, ne risque-t-on pas un report sur la solution routière ?

« **Le gaz naturel est un combustible parfait puisqu'il ne dégage aucun soufre et réduit les émissions carbonées de 85 %** », assure le représentant du BP2S. Le recours à cette énergie pose cependant des questions techniques et économiques car, « **pour des raisons historiques, le gaz est encore indexé sur le prix du brut** ». Il faut aussi s'interroger sur la modification des moteurs et sur le soutage en relation avec l'ensemble des coûts. Les échéances sont proches, ce qui va imposer une accélération de la réflexion.

J. L. M.